

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

• Bruxelles, 17 mai 2023 - 17h40 (CET)



Résolutions des Assemblées Générales des Actionnaires d'ageas SA/NV du 17 mai 2023

Ageas annonce qu'aujourd'hui les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires d'ageas SA/NV ont approuvé l'ensemble des propositions qui leur ont été soumises par le Conseil d'Administration.

Points à l'ordre du jour	Pour
▪ les comptes sociaux annuels pour l'exercice 2022	99,9951%
▪ le paiement d'un dividende brut en numéraire d'EUR 3,00 par action Ageas ¹	99,9912%
▪ la décharge aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022	99,7842%
▪ la décharge au commissaire de la société PwC Bedrijfsrevisoren/PwC Réviseurs d'entreprises pour l'exercice 2022	99,7597%
▪ le rapport de rémunération	94,8238%
▪ la proposition de nommer Madame Alicia García Herrero en tant que membre non exécutif indépendant du Conseil d'Administration de la société, pour une période de quatre ans, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2027	99,5502%
▪ la proposition de nommer Monsieur Wim Guiliams en tant que membre exécutif du Conseil d'Administration de la société, pour une période de quatre ans, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2027	99,1540%
▪ la proposition de renommer Monsieur Emmanuel Van Grimbergen, en tant que membre exécutif du Conseil d'Administration de la société, pour une période de quatre ans, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2027	98,4164%
▪ la proposition d'augmenter la rémunération du commissaire	99,8976%
▪ la proposition d'annuler 1.760.000 actions propres	99,9966%
▪ l'autorisation au Conseil d'Administration, pour une période de 3 ans, d'augmenter le capital social de la société, en une ou plusieurs transactions, d'un montant maximum d'EUR 150.000.000	98,9640%
▪ l'autorisation au Conseil d'Administration d'acquérir des actions d'ageas SA/NV, avec un nombre maximal d'actions qui pourra être acquis ne représentant pas plus de 10% du capital social souscrit.	98,6118%

La part du capital social représentée s'élevait à 46,62%.

¹ Le calendrier suivant a été arrêté :

- le 31 mai 2023 : cotation ex-dividende
- le 2 juin 2023 : date de paiement du solde d'EUR 1,50 (coupon n°14). Un acompte sur dividende de EUR 1,50 par action ageas SA/NV a déjà été payé en octobre 2022.

Des informations supplémentaires concernant le traitement du dividende sont disponibles à l'adresse : <https://www.ageas.com/fr/investors/dividende>.

MEDIA CONTACT

+32 (0)2 557 57 36

INVESTOR RELATIONS

+32 (0)2 557 57 32

AGEAS

Avenue du Boulevard 21
1210 Brussels – Belgium

www.ageas.com



EURONEXT BRUSSELS

Ticker: AGS
ISIN: BE0974264930

QUICK LINKS

[À propos d'Ageas](#)
[Impact24 \(EN\)](#)
[Développement durable \(EN\)](#)
[Rapport annuel \(EN\)](#)

Ageas est un groupe d'assurance international coté en bourse, riche de près de 200 années d'expérience et de savoir-faire. Il propose à ses clients particuliers et professionnels des produits d'assurance Vie et Non-vie conçus pour répondre à leurs besoins spécifiques, aujourd'hui comme demain. Classé parmi les plus grands groupes d'assurance européens, Ageas concentre ses activités sur l'Europe et l'Asie, qui représentent ensemble la majeure partie du marché mondial de l'assurance. Ageas gère avec succès des activités d'assurances en Belgique, au Royaume-Uni, en France, au Portugal, en Turquie, en Chine, en Malaisie, en Inde, en Thaïlande, au Vietnam, au Laos, au Cambodge, à Singapour et aux Philippines via une combinaison de filiales détenues à 100 % et de partenariats à long terme avec des institutions financières solides et des distributeurs de renom. Ageas figure parmi les leaders du marché dans les pays où il est actif. Il emploie au total environ 44.000 salariés et a réalisé un encaissement annuel de plus d'EUR 16 milliards en 2022.